

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

Samedi:
Prologue PORTETS 5 km
Étape en ligne VILLENAVE-DE-RIONS/VILLENAVE-DE-RIONS 90 km

Dimanche:
Contre-la-montre par équipes CÉRONS/CÉRONS 10 km
Étape en ligne CÉRONS/CÉRONS 100 Km

3^{EME}

**TOUR
DU CANTON
DE PORTETSAC**

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 JUIN 2013

organisation



le guidon portésien

contact@guidonportésien.fr - www.guidonportésien.fr - 06 37 35 09 02



Le Mot de l'Organisateur



« Bonjour,

Depuis la création du club en 2006 ce dernier a vraiment pris son essor depuis 4 ans, grâce aux membres du bureau, aux coureurs, aux randonneurs et vététistes qui nous représentent sur les randonnées cyclo, vtt et les courses ; il ne faut pas non plus oublier les bénévoles (conjointes, parents, amis...) qui nous aident lors de nos manifestations.

Après le succès de la première édition en 2011, et le passage à une course sur 2 jours en 2012, nous reconduisons pour 2013 le projet d'une belle course par étapes. Cela n'aurait pas été possible sans l'aide du Conseil Général, de la Communauté De Communes de PODENSAC, de la municipalité de PORTETS et de certaines communes de la CDC qui nous ont apporté leur soutien. Nous espérons que ce Tour rencontrera un engouement encore plus grand que son prédécesseur.

Cette organisation est très lourde, et pour un club modeste comme le nôtre c'est une lourde charge, mais également une immense fierté pour tous les bénévoles et membres du club.

Je vous souhaite une bonne course, respectez le code de la route et vos adversaires. »

Michel COUSSEAU

Président du Guidon Portésien





Règlement de l'épreuve

I – Les statuts et règlements nationaux et régionaux du cycloport UFOLEP en vigueur sont applicables à l'ensemble des participants du Tour de La Communauté de Communes de Podensac (ou « Tour du Canton de Podensac »). En conséquence, les règles suivantes devront être appliquées :

- Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Les oreillettes (ou tout autre moyen de radiocommunication) sont interdites.
- Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route en circulant sur le côté droit de la chaussée et à laisser la priorité aux motos et aux véhicules de course.
- Tout abandon devra être signalé aux commissaires.
- Tout concurrent contraint à l'abandon sur incident mécanique sauf crevaison, ou sur chute, lors d'une étape ne pourra participer à(aux) l'étape(s) suivante(s). Un concurrent distancé se trouvant à plus de 10 minutes du peloton se verra demander par la voiture balai de rendre son dossard et ne sera plus couvert en course. Il ne sera pas possible pour lui de prendre le départ de l'étape suivante, sauf décision de repêchage de la part des commissaires.

II – Le Tour du Canton de Podensac est une épreuve cycliste UFOLEP par étapes organisée sur 2 jours les 15 et 16 Juin 2013 réservée aux coureurs UFOLEP de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie uniquement. Ces coureurs devront constituer des équipes de 5 participants au maximum, plus un directeur sportif. Le nombre total de coureurs inscrits ne pourra dépasser les 200. Une voiture suiveuse par club sera autorisée lors des étapes en lignes. Les voitures suiveuses suivront un ordre déterminé par les commissaires à l'issue de l'étape précédente, reprenant l'ordre du classement général par équipe. Les voitures suiveuses seront également autorisées lors des CLM. Elles ne devront pas abriter leurs coureurs. Aucune modification de l'équipe ne sera possible durant la semaine précédant le départ de l'épreuve.

III – Le Tour du Canton de Podensac se tiendra en quatre étapes organisées les Samedi 15 et Dimanche 16 Juin 2013 :

- le Samedi 15 : CLM Individuel de 5 km le matin, course en ligne de 90 km l'après-midi
- le Dimanche 16 : CLM par équipe de 10 km le matin, course en ligne de 98 km l'après-midi

Chaque concurrent devra impérativement émarger la feuille de départ avant le départ de chaque étape, faute de quoi il ne pourra prendre le départ.

IV – Les équipes incomplètes pourront être mixtes et accueillir des coureurs d'autres clubs afin d'être complètes, à la condition que chaque équipe comporte au moins 3 coureurs du même club. Il sera possible pour un même club d'engager au maximum une deuxième équipe s'il reste des places disponibles. Il ne sera pas possible pour un coureur de compléter une équipe incomplète si une équipe de son club est déjà engagée. Il est impératif que tous les participants d'une équipe, mixte ou non, portent un maillot identique.

V – L'engagement par personne se monte à 28 €, soit 140 € pour une équipe complète. Il sera également demandé un chèque de caution de 50€ par équipe pour les transpondeurs, chèque qui sera rendu une fois les transpondeurs remis. Les engagements se font par retour postal de la grille d'engagement figurant dans ce dossier, accompagnée d'un chèque du montant correspondant, libellé à l'ordre du Guidon Portésien. Les engagements doivent être renvoyés avant le 01 Juin 2013 à :

M. COUSSEAU Michel
« Tour du Canton de Podensac »
8 Grand Rue
33640 PORTETS

Les engagements seront fermes et définitifs. Il sera possible de réserver un plateau repas, à régler avec les engagements, au tarif de 12€ par personne. Les chèques d'engagement seront encaissés en cas de désistement de l'équipe.

VI – Le dépannage par voiture suiveuse du club sera possible à droite de la chaussée uniquement. Le coureur sollicitera l'aide de sa voiture suiveuse en se plaçant sur le bas-côté droit. Il sera également possible de se ravitailler à la voiture suiveuse mais celle-ci ne pourra en aucun cas se porter à la hauteur du peloton pour effectuer le ravitaillement. Pour cela, la voiture suiveuse pourra se porter en tête de cortège des voitures. Une voiture d'assistance neutre couvrira les éventuelles échappées si leur avance par rapport au peloton est suffisante (supérieure à 1 minute 30 secondes). Les voitures suiveuses devront se conformer aux ordres du directeur de course, transmis par CB. Si un concurrent, pour raison mécanique ou fait de course, est lâché du peloton, sa voiture suiveuse pourra remonter le cortège et ramener jusqu'à avoir repris sa place dans le cortège. Le coureur aura alors à sa charge de remonter les voitures restantes.

VII – Les voitures des directeurs sportifs devront être munies d'une CB. Chaque équipe devra fournir sa propre CB. Pour les équipes ne disposant pas d'une CB, quelques appareils pourront être loués, merci pour cela de contacter le club.

VIII – Les deux dossards (possibilité de n'en porter qu'un pour le CLM individuel) seront fournis sans épingles, à chaque directeur sportif, contre les licences et cartes cycloport des membres de son équipe, dûment homologuées. Les dossards seront à retirer impérativement le vendredi 14 au soir par le directeur sportif contre l'ensemble des licences et cartes cycloport de son équipe, à la salle polyvalente de Portets de 18h à 20h.

IX – Pour le contre-la-montre individuel, les heures de départ seront communiquées au préalable via le site Internet du club (<http://www.guidonportesien.fr>) à partir du 5 Juin 2013, après tirage au sort aléatoire entre tous les participants inscrits. Lors du CLM, le port du casque aérodynamique et l'utilisation de matériel spécifique à la discipline (vélo et roues) sont autorisés. Tout participant se présentant après l'heure de départ prévue, se verra attribué le temps qu'il effectuera sur le parcours, majoré de son retard. Les départs seront donnés à compter de 9h00 précises, et échelonnés toutes les 30 secondes. Le coureur devant se présenter sur la ligne 5 minutes avant l'heure prévue de son départ.

X – Les écarts de temps au CLM par équipe ne seront pas plafonnés. Le temps de l'équipe sera pris sur le 3^{ème} coureur. Les coureurs lâchés se verront crédités de leur temps réel.

XI – Le classement général se fera au meilleur temps cumulé sur l'ensemble des étapes. Les temps et places seront mesurés par transpondeur électronique. En cas d'égalité de temps entre plusieurs concurrents, le classement se fera au bénéfice de celui qui aura réalisé le meilleur classement sur la dernière étape. Un classement général au temps sera fait pour les deux catégories. Un maillot distinctif sera attribué au leader du classement de chaque catégorie.

XII – Un classement des « points chauds » sera effectué par addition de points aux 3 premiers de chaque point du parcours des étapes en ligne comptant pour les points chauds (par ordre : 5, 3, et 1 point). En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places aux différents points chauds, puis par le nombre de deuxièmes places, puis de troisièmes places. Si des coureurs demeuraient ex-æquo, le classement général servirait alors à les départager. Un maillot distinctif récompensera le vainqueur de ce classement.

XIII – Un classement « meilleur grimpeur » sera effectué par addition de points aux 3 premiers de chaque point du parcours des étapes en ligne comptant pour les meilleurs grimpeurs (par ordre : 5, 3, et 1 point). En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places aux différents classements intermédiaires, puis par le nombre de deuxièmes places, puis de troisièmes places. Si des coureurs demeuraient ex-æquo, le classement général servirait alors à les départager. Un maillot distinctif récompensera le vainqueur de ce classement.

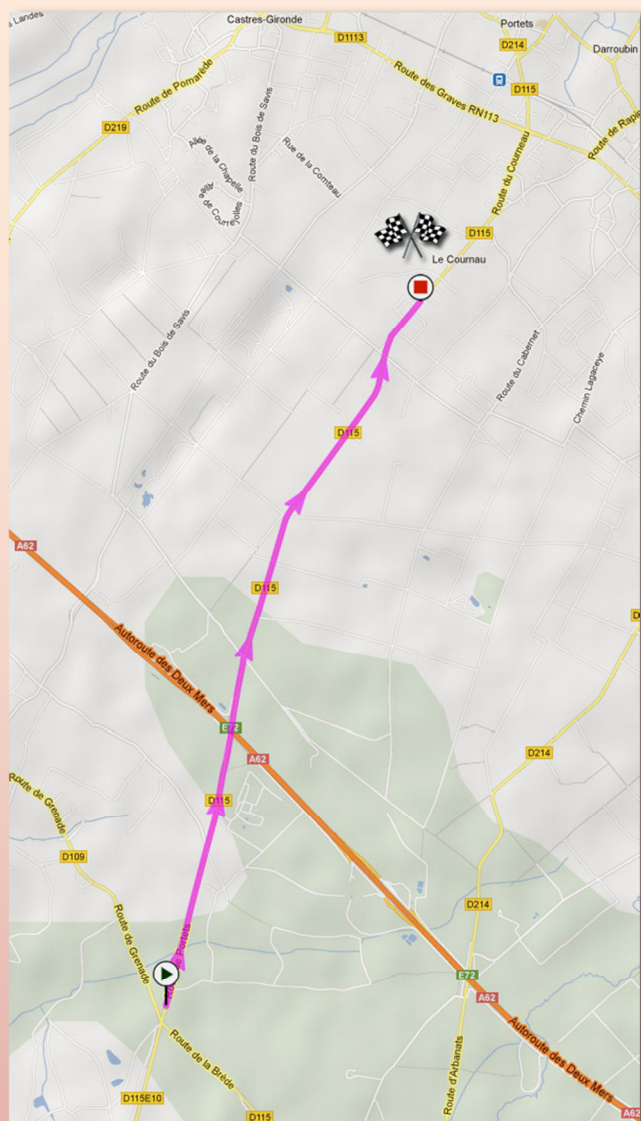
XIV – Un classement général par équipe sera déterminé par l'addition des trois meilleurs temps individuels de l'équipe à chaque étape. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs. Une équipe finissant l'épreuve avec moins de trois coureurs ne pourra prétendre au classement par équipe.

XV – Les maillots distinctifs de chaque catégorie seront remis à l'issue de chaque étape, les autres maillots seront eux remis à l'issue de chaque étape en ligne. La présence au protocole de remise des récompenses est obligatoire pour tous les lauréats.

XVI – Tout cycloportif estimant avoir subi un préjudice durant une étape sera en droit de déposer, après l'arrivée, une réclamation auprès des commissaires : soit oralement dans le quart d'heure suivant l'affichage des résultats, soit par écrit après l'affichage des résultats dans un délai de 48 heures. La réclamation écrite devra être adressée au responsable de la commission départementale.

XVII – Tout jet de déchet (emballages notamment) d'un cycloportif sur la voie publique constaté par un commissaire de course entrainera pour le dit cycloportif une pénalité de 30 secondes.

XVIII – Tout cycloportif pourra être l'objet d'un contrôle anti-dopage à l'issue de chaque étape, dans une salle prévue à cet effet.



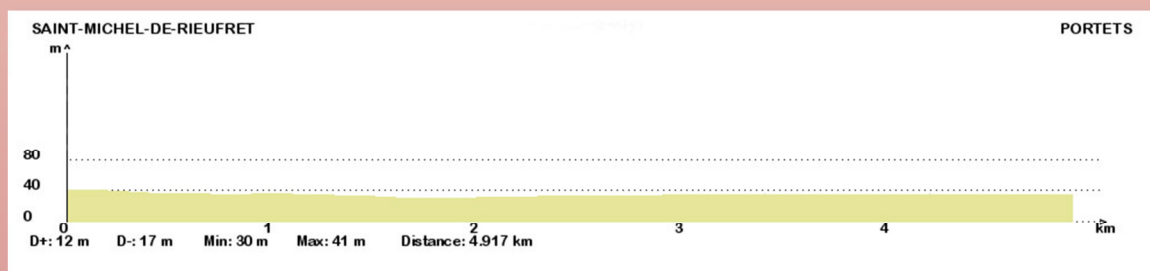
PROLOGUE CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL CARREFOUR DE GRENADE / PORTETS

SAMEDI 15 JUIN

1^{er} départ : 9h00

Départs toutes les 30 secondes

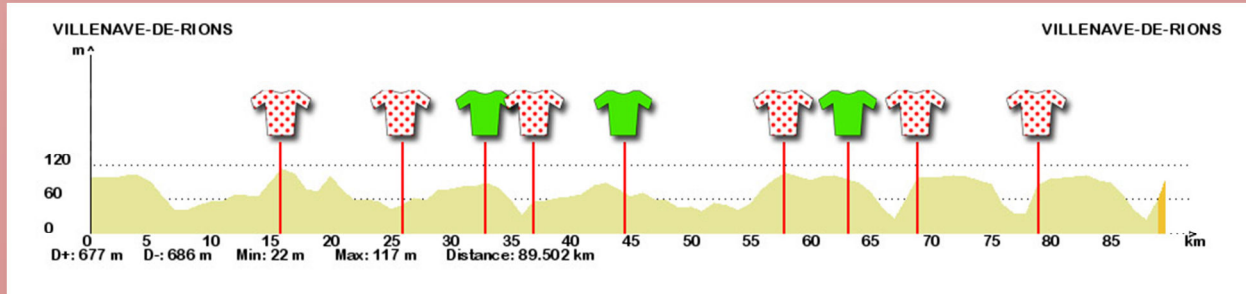
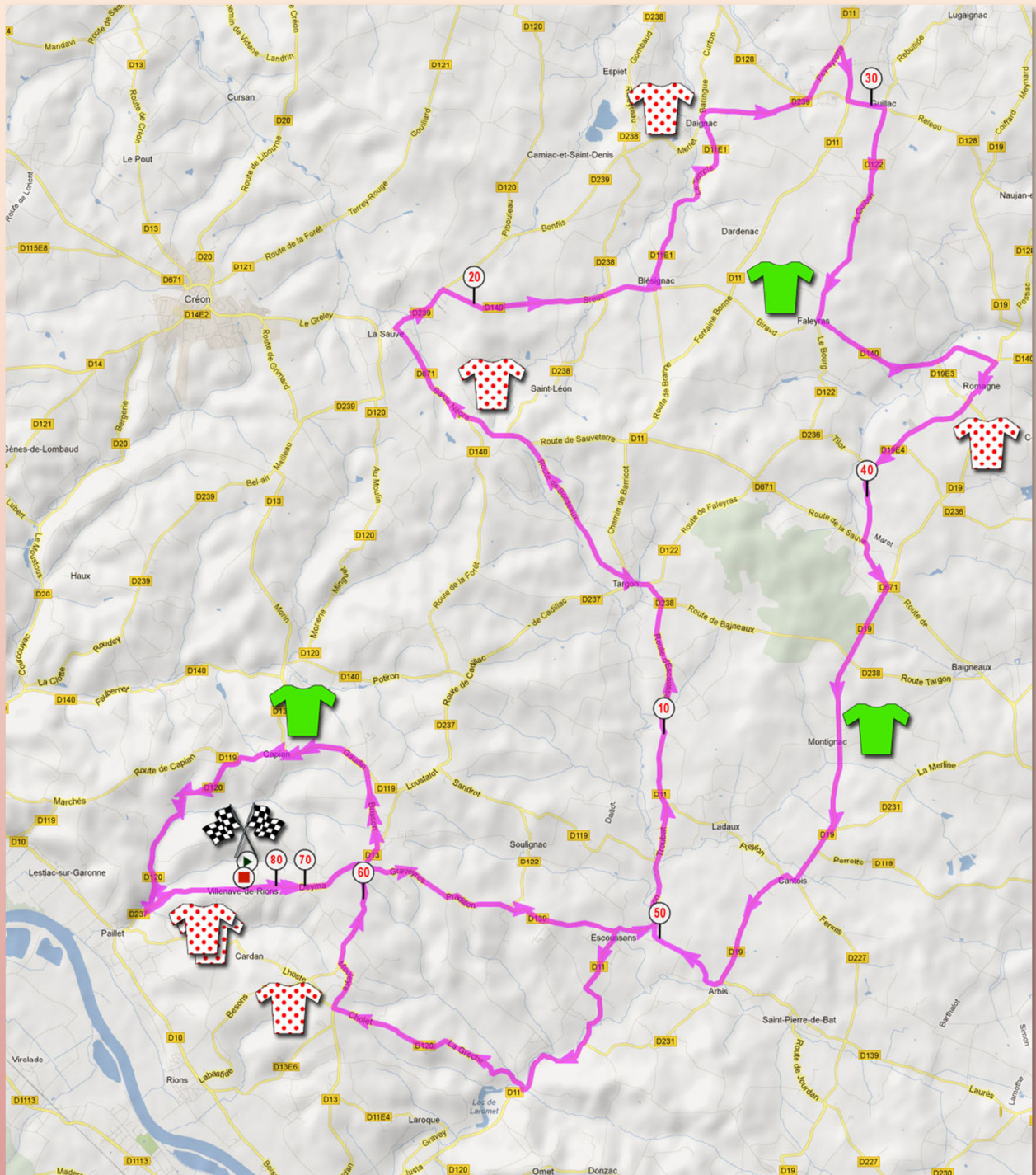
Possibilité de voiture suiveuse
(seule la partie droite de la
chaussée est autorisée)



ROUTAGE	KILOMÉTRAGE
Départ 100m après carrefour Route de Grenade / Route de Portets D115	0
Continuer sur D115	2
ARRIVÉE Le Cournau / Château Cabanneux	4,9

VILLENAVE DE RIONS / VILLENAVE DE RIONS 90 km SAMEDI 15 JUIN

Départ 15h00

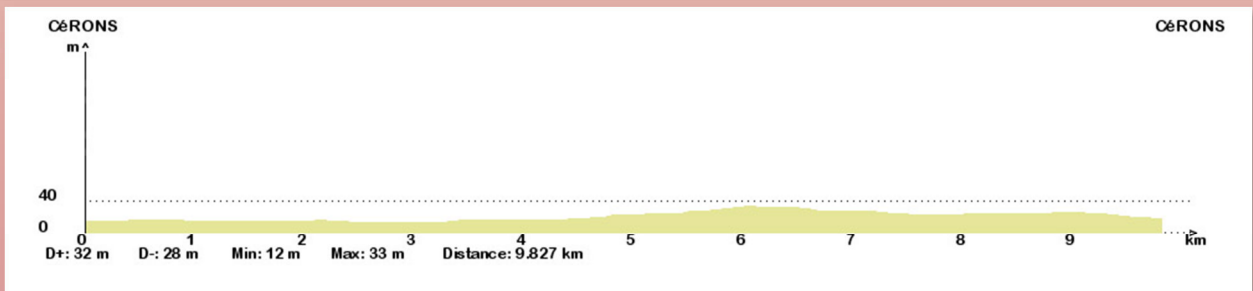
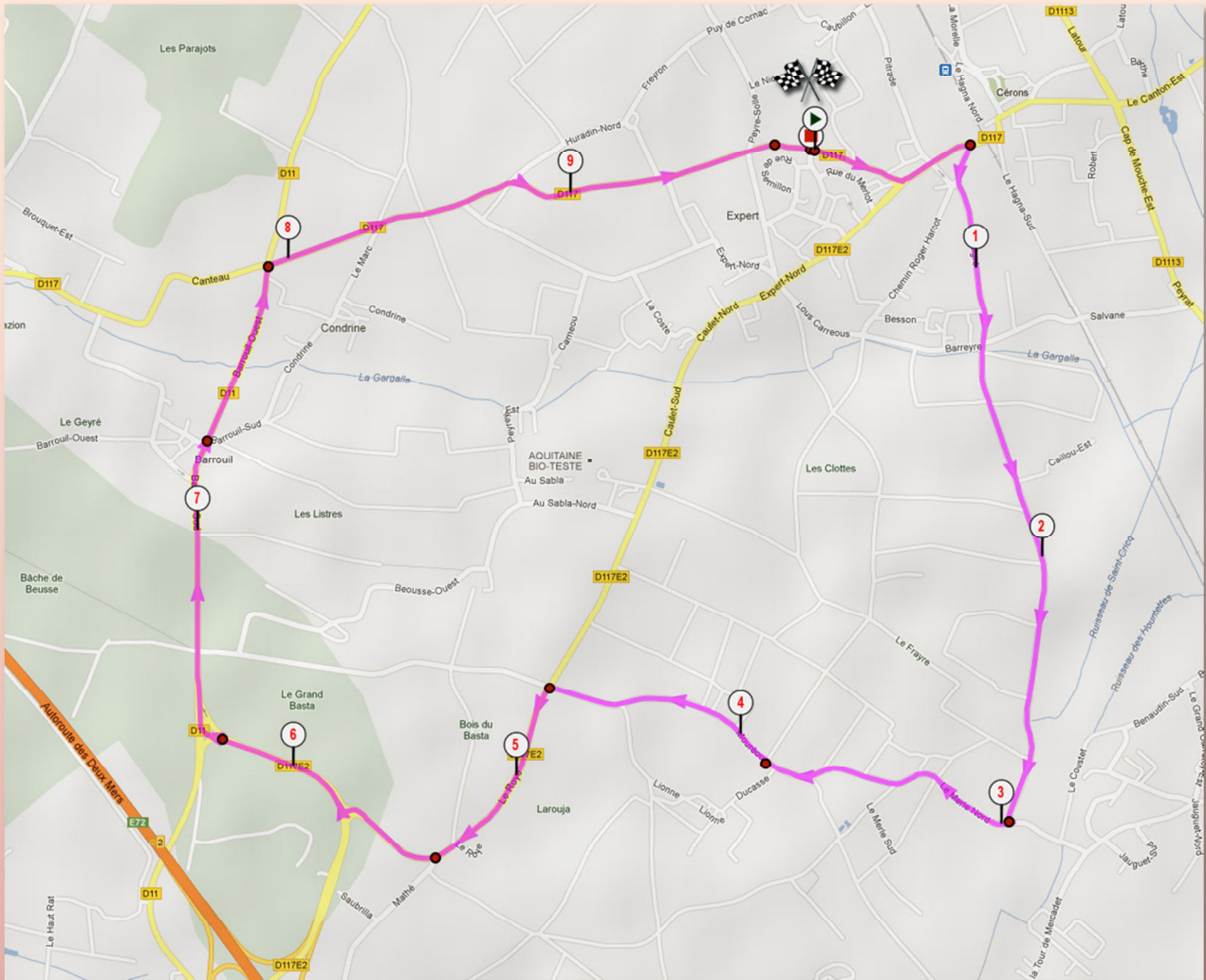


ROUTAGE	KILOMÉTRAGE
Départ Villenave de Rions Bourg sur D237	0
Couper D13 - Continuer sur D139	2
Escoussans – à Gauche sur D11	6,3
Targon – Continuer sur Rue du Manoir	12,1
A gauche sur Allée d'Amour	12,6
A droite sur Rue des Écoles	12,8
A gauche sur Rue de Thuir – Route de Bordeaux D238	12,9
Continuer à gauche sur Route de Sauveterre D671	15,6
MEILLEUR GRIMPEUR N°1 « Sainte Marie »	16
A droite sur Rue d'Espiet D239	18,5
A droite sur Route de Blésignac D140	19,5
Blésignac - A gauche sur Route du Temple D11E1	22,9
MEILLEUR GRIMPEUR N°2 Daignac	26
Daignac - Continuer à droite sur D239	26,1
Couper D128 – Continuer sur D239	27,8
A droite sur D11	28,8
A gauche sur D238	29,6
Guillac – A droite sur D122	30,2
MEILLEUR SPINTER N°1 Faleyras	33,7
Faleyras – A gauche sur D140	33,8
Romagne – A droite sur D19	36,9
MEILLEUR GRIMPEUR N°3 Cimetière de Romagne	37,5
Continuer sur D19E4	37,7
Rond-point à droite sur D19	41,5
MEILLEUR SPINTER N°2 Montignac	43,9
Montignac – Continuer sur D19	44
Cantois – Continuer à droite sur D19	46,5
Arbis – A droite sur D139	48,7
A droite sur Le Bourg Nord – Le Mayne	48,8
A gauche sur D11	50,3
Escoussans – Continuer sur D11	51,2
A droite sur Le Broussey D120	54,6
MEILLEUR GRIMPEUR N°4 Monastère du Broussey	58
A droite sur D13	58,1
Continuer à droite sur D13	58,9
Continuer à gauche sur D13	60,9
Continuer à gauche sur Route de Cadillac D13	62,1
MEILLEUR SPINTER N°3 Capian	63,3
Capian – A gauche D119	63,6
A gauche D120	64,3
A gauche sur route de Targon D237	67,5
MEILLEUR GRIMPEUR N° 5 Villenave de Rions – 1^{er} passage sur ligne d'arrivée	69
A gauche sur D13	71
Continuer à gauche sur D13	71,4
Continuer à gauche sur Route de Cadillac D13	72,6
Capian – A gauche D119	74
A gauche D120	74,8
A gauche sur route de Targon D237	78
MEILLEUR GRIMPEUR N°6 Villenave de Rions – 2^{ème} passage sur ligne d'arrivée	79,5
A gauche sur D13	81,5
Continuer à gauche sur D13	81,8
Continuer à gauche sur Route de Cadillac D13	83
Capian – A gauche D119	84,5
A gauche D120	85,2
A gauche sur route de Targon D237	88,4
Villenave de Rions – ARRIVÉE	89,8

CONTRE-LA-MONTRE PAR EQUIPE CÉRONS / CÉRONS DIMANCHE 16 JUIN

1^{er} départ : 9h00 - Départs toutes les 3 minutes - **TEMPS PRIS SUR LE 3^{ème} COUREUR**

Possibilité de voiture suiveuse (seule la partie droite de la chaussée est autorisée)



ROUTAGE

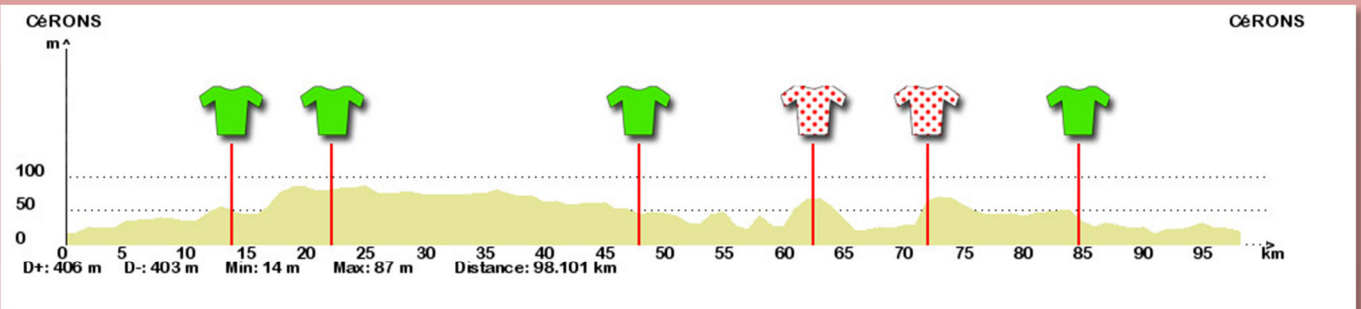
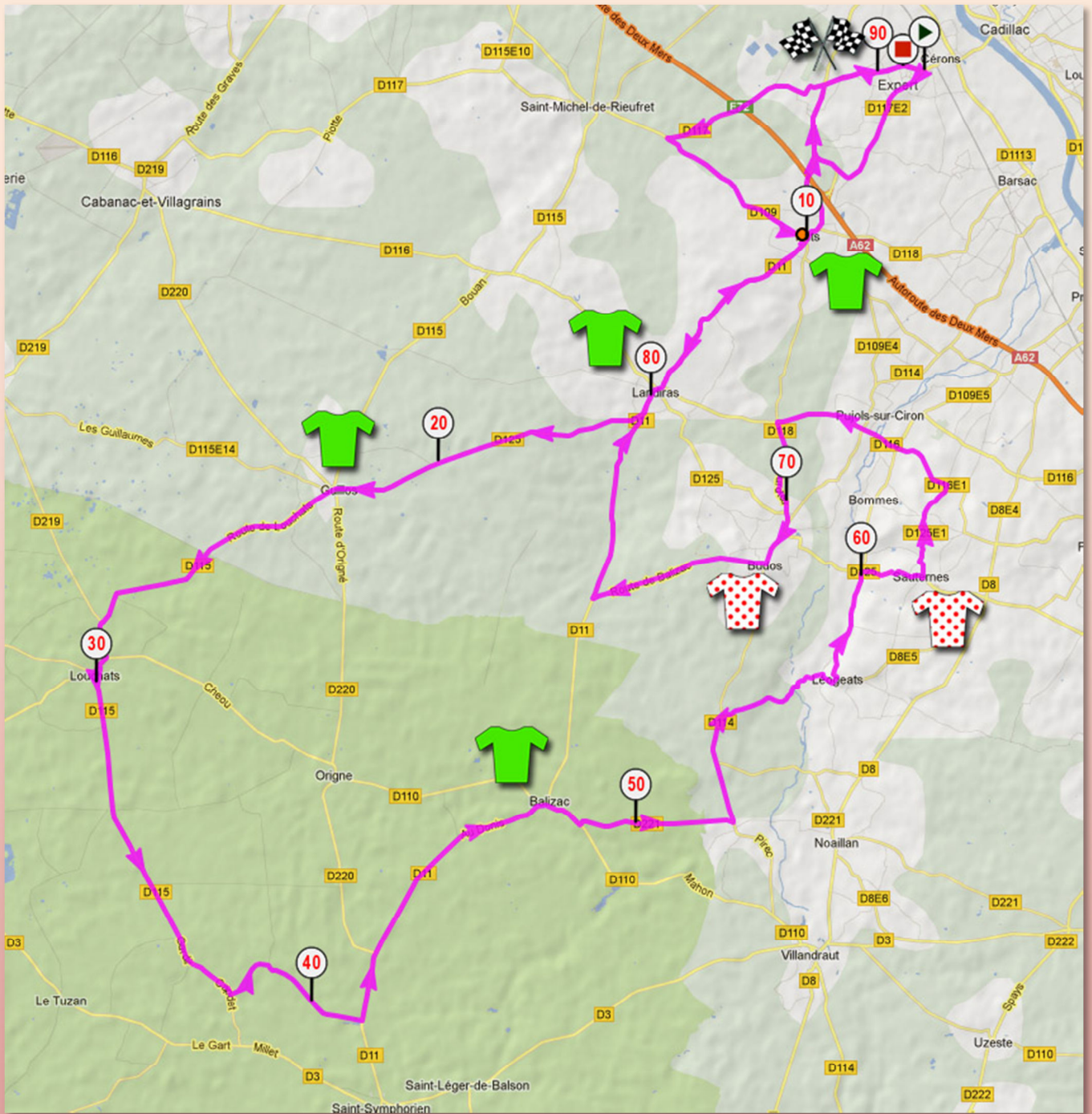
Départ sur D117 devant terrains de sport
 Continuer à gauche sur D117
 A droite sur Jeanne de Mothes VC9 vers « Saint Crieg »
 A droite sur Le Merle Nord VC14
 A gauche sur Le Roye D117E2
 A droite sur D11
 A droite sur D117
 ARRIVÉE D117

KILOMÉTRAGE

0
 0,3
 0,6
 2,9
 4,6
 6,3
 7,9
 9,7

CÉRONS / CÉRONS 98 km DIMANCHE 16 JUIN

Départ 14h30



ROUTAGE	KILOMÉTRAGE
Départ sur D117 devant terrains de sport direction Saint Michel de Rieufret	0
A gauche sur D109	6,1
Illats – A droite sur D11	9,9
MEILLEUR SPRINTER N°1 Landiras	14,2
Landiras – Continuer sur D11	14,8
A droite D125	15,4
MEILLEUR SPRINTER N°2 Guillos	22,1
Guillos – Continuer sur D115	22,4
A droite sur D115	28,5
Traverser Louchats sur D115	29,9
A gauche sur Le Pudan	37,6
A gauche sur D11	41,3
MEILLEUR SPRINTER N°3 Balizac	47,6
Balizac – A droite sur D110	47,8
A gauche sur D221	48,7
A gauche sur D114	52,1
Laulan – A droite vers Léogeats	54,5
Léogeats – A gauche sur Le Bourg D8E5	57,6
A droite sur Maouhourat	58,2
A droite sur D125	60,1
MEILLEUR GRIMPEUR N°1 Château Lamothe	61,5
Sauternes – Tour de la place à gauche sur D125E1	61,6
A gauche sur Peyraguey D116E1	63,9
Pujols sur Ciron - Carrefour continuer en face sur D116	65,4
A gauche sur D118	68,2
Continuer sur D114	70,7
MEILLEUR GRIMPEUR N°2 Budos	71,4
Budos – A droite sur D118	71,5
A droite sur D11	75,4
Landiras – Continuer sur D11	80,2
MEILLEUR SPRINTER N°4 Illats	84,9
Illats – Continuer sur D11	85,2
A droite sur D117	88,8
Cérons – 1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée	90,6
A droite sur D117E2	91
A droite sur D11	94,8
A droite sur D117	96,3
ARRIVÉE Cérons terrains de sport D117	98,1



Récompenses

AVANT LE DÉPART DE LA 1^{ère} ÉTAPE EN LIGNE :

Maillot Jaune de Leader du Tour du Canton
Maillot Rose de Leader des 2^{èmes} catégories
Maillot Blanc de Meilleur Jeune (moins de 23 ans)
5 premiers coureurs du classement général

A L'ARRIVÉE DE LA 1^{ère} ÉTAPE EN LIGNE :

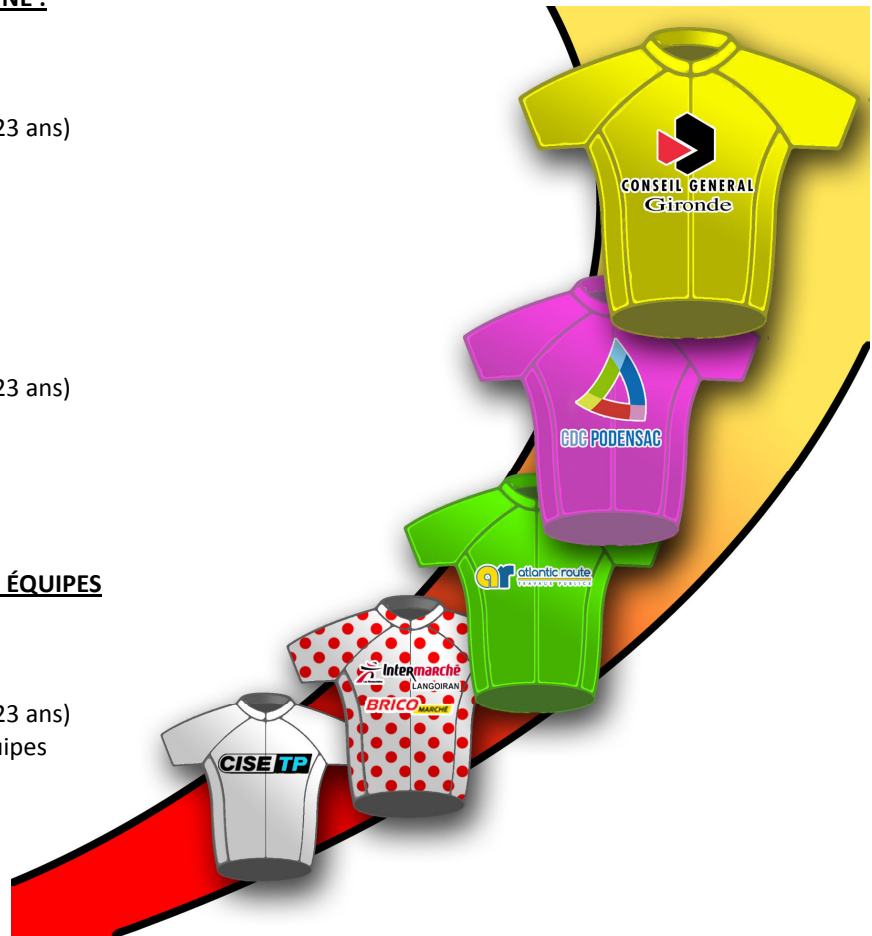
Maillot Jaune de Leader du Tour du Canton
Maillot Rose de Leader des 2^{èmes} catégories
Maillot Blanc de Meilleur Jeune (moins de 23 ans)
Maillot Vert de Meilleur Sprinter
Maillot à Pois de Meilleur Grimpeur
5 premiers de l'étape

A L'ARRIVÉE DU CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES

Maillot Jaune de Leader du Tour du Canton
Maillot Rose de Leader des 2^{èmes} catégories
Maillot Blanc de Meilleur Jeune (moins de 23 ans)
5 premières équipes au classement par équipes

A L'ARRIVÉE DE LA DERNIÈRE ÉTAPE

Maillot Jaune de Leader du Tour du Canton
Maillot Rose de Leader des 2^{èmes} catégories
Maillot Blanc de Meilleur Jeune (moins de 23 ans)
Maillot Vert de Meilleur Sprinter
Maillot à Pois de Meilleur Grimpeur
5 premiers de l'étape
5 premiers du classement général 1^{ère} catégorie
5 premiers du classement général 2^{ème} catégorie
3 premiers du classement du Meilleur Jeune
3 premières équipes au classement par équipes



PARTENAIRES MAILLOTS :

- **Conseil Général de la Gironde**
- **Communauté de Communes de Podensac**
- **InterMarché & Bricomarché Langoiran**
- **CISE TP**

Programme du week-end



VENDREDI 14 JUIN

18h00	Jusqu'à 20h : Permanence à la salle polyvalente de Portets (retrait des dossards). La salle se situe à proximité du groupe scolaire.
--------------	--

SAMEDI 15 JUIN

9h00	premier départ du CLM, carrefour du pied de la côte de Grenade. Puis départs successifs toutes les 30 secondes.
11h00	repas coureurs et accompagnateurs, salle polyvalente de Portets.
11h30	Publication des résultats du CLM.
13h30	réunion de consignes aux directeurs sportifs et accompagnateurs, podium officiel à Villenave de Rions
13h45	Présentation des équipes et signature au départ
14h20	Remise des maillots de leader 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie.
15h00	Départ de l'étape en ligne, bourg de Villenave de Rions
18h00	Remise des récompenses et publications des résultats à l'arrivée, à Villenave de Rions

DIMANCHE 16 JUIN

9h00	premier départ du CLM par équipe à Cérons face aux terrains de sport.
11h30	Repas coureurs et accompagnateurs, salle des fêtes de Cérons
11h30	publications des résultats du CLM.
11h45	Remise des maillots de leader 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie, salle des fêtes de Cérons
14h30	Départ de l'étape en ligne, route de Saint Michel à Cérons
18h00	Remise des récompenses et protocole final, Salle des fêtes de Cérons

Logements



Gîtes & chambres d'hôtes

- **ARBANATS**

Domaine de Coulon

16 rue de Coulon 33640 ARBANATS
05 56 67 27 56 / 03 07 24 45 56

Clos Dupontet

3 rue Monteil 33640 ARBANATS
05 56 27 22 31

- **BARSAC**

Château de Camperos

Camperos 33720 BARSAC
05 56 27 32 84 / 06 07 16 07 95
www.chateau-de-camperos.com

Les Vignes de Camperos

8 Camperos 33720 BARSAC
05 56 27 15 47 / 06 87 53 71 45
www.lesvignesdecamperos.com

Les Palmiers du Port

20, le Port 33720 BARSAC
09 65 19 85 43 / 06 24 72 33 43

Château Dudon

33720 BARSAC
05 56 27 29 38 / 06 08 24 66 28

Domaine de Valmont

22 rue de la Gare 33720 BARSAC
05 56 27 02 69 / 06 60 39 66 39

- **BUDOS**

Le Souba

6 le Souba 33720 BUDOS
05 56 62 53 77 / 06 76 18 13 37
www.bnb-bordeaux-aromas.com

La Burthe

La Burthe 33720 BUDOS
05 53 87 52 10 / 06 65 68 97 15 / 06 86 31 10 94

- **CÉRON**

Lahouaria & Frédéric Peyronnin

3 quartier Haouet 33720 CÉRON
05 56 27 28 77 / 06 10 95 06 31
www.haouetlesgraves.com

Gîte Mary

37 rue Branly 33720 CÉRON
05 56 27 01 60

- **ILLATS**

La Fournière

60 Barrouil Ouest 33720 ILLATS
05 56 27 27 08 / 06 10 46 80 16

La Vigne Reine

1 le Mouréou 33720 ILLATS
05 56 27 14 33
www.lavignereine.com

Fleur de Vigne

18 Barrouil 33720 ILLATS
05 56 27 35 41

- **LANDIRAS**

Mme JauffretDubourg

33 rue Henri Laval 33720 LANDIRAS
06 83 25 43 90

Le Petit Arnauton

16 maron 33720 LANDIRAS
05 56 62 55 30 / 06 86 72 02 38
www.chateau-arnauton.com

Gîte Trenit

9 arrougeys 33720 LANDIRAS
05 56 62 54 14 / 06 74 72 17 89

Gîte Landry

17 rue Joachim de Chalup 33720 LANDIRAS
05 56 62 50 85 / 06 86 31 15 50

Château de Monbazan

Place de l'Église 33720 LANDIRAS
05 56 62 42 82

Claude Poyet

9 Petit Boiste 33720 LANDIRAS
05 56 62 43 94
Pagesperso-orange.fr/lecourteil/

- **PODENSAC**

Angel Herranz

13 rue des anciennes Tuilières 33720 PODENSAC
05 56 27 03 21

Chartreuse de Montarvi

7 cours Xavier Moreau 33720 PODENSAC
05 56 27 17 82 / 06 13 83 24 29
http://chartreusedemontarvi.site.voila.fr

Chambre d'Hôtes du Parc

1 rue du Mal. Leclerc 33720 PODENSAC
05 56 27 47 72 / 06 62 66 47 72
www.chambredhoteshduparc.com

Gîte des Graves

34 bis cours du Mal. Foch 33720 PODENSAC
05 56 27 35 03 / 06 18 58 34 97
www.gitesdesgraves33.fr

- **PORTETS**

La Tour du Château Cabanieux

44 route du Courneau 33640 PORTETS
05 56 67 22 01

La Villa Saint Hilaire

1 plaçot Tardieu 33640 PORTETS
05 56 81 54 23

Domaine de Bellevue

33 route de Mathas 33640 PORTETS
05 56 24 68 61 / 06 32 38 74 42

Château de Beau-Site

35 route de Mathas 33640 PORTETS
05 56 67 18 15

Dominique Verinaud

Rue du Port-du-Roy 33640 PORTETS
05 56 67 37 18

- **PREIGNAC**

M & Mme Hougardy

Château les Grandes Vignes 33210 PREIGNAC
05 56 63 36 67 / 06 86 23 72 10
www.lesgrandesvignes.net

Le Clos d'Espiet

20 lot. Le Clos d'Espiet 33210 PREIGNAC
05 56 76 81 15 / 06 83 26 43 68

Denise Arendsen

21 QuariterLamothe 33210 PREIGNAC
05 56 76 85 36

- **PUJOLS-SUR-CIRON**

Domaine de Mareuil

10 route d'Illats 33210 PUJOLS-SUR-CIRON
09 62 08 73 90 / 06 07 36 88 09

M & Mme Miché

Quartier Cap de Hé – 33210 PUJOLS-SUR-CIRON
05 56 76 63 40

- **ST-MICHEL-DE-RIEFRET**

La Chênaie

6 route de Cabanac 33720 ST MICHEL DE
RIEFRET
05 56 62 59 25 / 06 08 94 06 36

La Canissière

Route de Lugot – 4 Sanots
33720 ST MICHEL DE RIEUFRET
05 56 62 44 71

- **VIRELADE**

M & Mme Cruse

Moderis 33720 VIRELADE
05 56 27 20 95

Chalets de vacances

Domaine « Le Roi Kysmar »

1 A la Garenne
33730 VILLANDRAUT
05 56 25 33 91
www.le-roi-kysmar.com

Chalets de 2 chambres pour 5 ou 7 personnes
2 WC + électroménager
Piscine chauffée, jacuzzi, tennis...

Bulletin d'engagement



A retourner **avant le 1er Juin 2013**, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du **Guidon Portésien**, à cette adresse :

M. COUSSEAU Michel
« Tour du Canton de Podensac »
8 Grand Rue
33640 PORTETS

NOM DE L'EQUIPE/CLUB :

Composition équipe 1

NOM	PRENOM	Catégorie	N° Licence

Composition équipe 2 (sous réserve de places disponibles – engagement et caution restitués si plus de places)

NOM	PRENOM	Catégorie	N° Licence

Directeur sportif :

NOM	PRENOM	N° Licence

EQUIPE 1	
Repas : 12 € x	= €
Engagement : 28 € x	= €
Caution transpondeurs :	50 €
TOTAL :	€
EQUIPE 2	
Repas : 12 € x	= €
Engagement : 28 € x	= €
Caution transpondeurs :	50 €
TOTAL :	€

CHAQUE EQUIPE DOIT FAIRE PARVENIR DEUX CHEQUES :

- UN COMPRENANT LE MONTANT DES ENGAGEMENTS + REPAS
- UN POUR LA CAUTION DES TRANSPONDEURS, DE 50€ PAR EQUIPE.
- MERCI DE NOUS CONTACTER POUR LA LOCATION D'UNE CB

Renseignements :

06 37 35 09 02
cousseami@wanadoo.fr
contact@guidonportesien.fr
<http://www.guidonportesien.fr>